

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 décembre 2018

Présents: Mmes BELLE, BÉNISTAND, BONNET, CARVALHO PEREIRA MARQUES, CHARRAS, FILET-COCHE et VILLARD; Mrs. BELLE, CHEVALIER, FAURE et RÉBERT

Absent ayant donné procuration: Mme FOU DRAZ à Mme BONNET

Absents excusés: Mme FOU DRAZ et Mme BER ALDIN

Absents: Mrs BRABANT et WODARCZAK

Secrétaire de séance : Mme CARVALHO PEREIRA MARQUES

▣ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018 :

Il est noté que dans le compte-rendu une erreur s'est glissée dans le vote concernant l'adoption de la convention Médiation Préalable Obligatoire avec le Centre de Gestion. En effet, il fallait lire "approuvé à l'unanimité" et non "approuvé à la majorité".

Approuvé à l'unanimité

▣ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 29 NOVEMBRE 2018

Mme BONNET procède à un résumé oral du compte-rendu de cette commission qui s'est réunie pour débattre sur les deux projets de travaux qui sont lancés en cette fin d'année et se dérouleront sur 2019, à savoir :

- 1- travaux de rénovation thermique des fenêtres du bâtiment mairie : en lien avec la convention signée avec le SDED délibérée au conseil municipal du 15 octobre dernier. Pour mémoire cette convention nous permet de bénéficier de la prise en charge de 50 % du montant HT de travaux d'économie d'énergie.
- 2- projet d'assainissement quartier « les combes et le cornier des serres »

Lors de cette réunion un point d'informations a été réalisé également sur les travaux divers qui ont été menés, encore en cours ou futurs et des questions diverses ont été posées.

Il est à noter que le devis retenu pour établir la demande des subventions pour la rénovation thermique ne l'est qu'à titre indicatif, en effet le choix n'a pas encore été fait sur le matériau (PVC, bois...).

Mme Carolhos Pérera Marqués pose la question quant à l'utilité d'une antenne

implantée sur le fond de Laval pour la couverture zone blanche. Mme Bonnet précise que c'est l'Etat qui souhaite un maximum de couverture des zones blanches et mandate des entreprises à ce sujet.

Au sujet de la suppression de certains éclairages publics de convenance privée n'ayant aucune mission de sécurité publique, il est demandé qu'un article explicatif paraisse dans le petit journal.

Approuvé à l'unanimité

▣ DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Pour cette fin d'année, sur la section investissement, nous avons besoin de faire des ajustements pour équilibrer les chapitres et effectuer les dépenses nécessaires au différents achats et travaux prévus.

- 2 500 € sur le chapitre 21
+2 500 € sur le chapitre 204

Approuvé à l'unanimité

▣ RÉGLEMENT DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Lors du Conseil Municipal du 12 novembre, un point d'information a été fait concernant la présentation du règlement du CET que la commune souhaite mettre en place pour les agents communaux. Celui-ci a été présenté pour avis au comité technique du centre de gestion de la Drôme le 26 novembre 2018. Un avis favorable a été émis.

Le souhait de la commune est sa mise en place au 1er janvier 2019.

Une question a été posée sur la possibilité de transfert des droits acquis en cas de mutation. L'agent conserve ses jours épargnés si la collectivité accueillante dispose d'un CET.

Approuvé à l'unanimité

▣ CHOIX MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Des travaux d'assainissement vont être menés au cours de l'année 2019 sur 3 quartiers qui ne sont pas encore complètement raccordés au réseau. Pour cela, une consultation a été réalisée auprès de trois bureaux d'études. Le 1^{er} (SUEZ) a établi un devis à hauteur de 7 920 € HT, un 2nd (C 2I) à 12 475 € HT et le dernier à 14 940 € H.T.

La commission « Travaux » a émis un avis favorable pour que l'entreprise SUEZ soit retenue.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'entériner l'avis de la commission.

Approuvé à l'unanimité

▣ AUTORISATION DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Pour réaliser les travaux d'assainissement en 2019, la commune doit intégrer dans son plan de financement diverses subventions publiques (Etat, Région, Département, Agence de l'eau).

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ces projets.

Approuvé à l'unanimité

▣ AUTORISATION DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX RÉNOVATION THERMIQUE

Des travaux de rénovation thermique sur le bâtiment de la mairie sont envisagés sur 2019. Afin de pouvoir élaborer le plan de financement, des subventions vont être sollicitées auprès du SDED ainsi que du Conseil départemental de la Drôme. Par ailleurs, la convention signée concernant les travaux d'économie d'énergie stipule la cession des CEE au SDED.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation du projet auprès du SDED et du Département de la Drôme et à céder les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au SDED.

Approuvé à l'unanimité

▣ MÉTRAGE VOIRIE

Lors de ses délibérations du 11 décembre 2017, le conseil municipal a voté la prise en compte de stationnement dans le métrage de la voirie. La délibération prise comportait une erreur de métrage initial. Les mètres linéaires de voirie rapportés sont de l'ordre de 21 kilomètres et 454 mètres alors que la longueur à retenir est de 26 kilomètres et 520 mètres. Auxquels se rajoutent les 214 mètres de stationnement.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de procéder à l'annulation de la délibération n°2017/069 du 11 décembre 2017 et d'arrêter la longueur de voirie communale à 26 kilomètres et 734 mètres.

Approuvé à l'unanimité

▣ DÉPLACEMENT EXCEPTIONNEL SALLE DES CÉRÉMONIES

Depuis le 4 mars 2017, les mairies peuvent affecter tout autre bâtiment communal situé sur leur territoire pour la célébration d'unions, à condition de recueillir l'autorisation préalable du procureur de la République « en lui transmettant son projet de décision d'affectation, accompagné de tous documents utiles » (CGCT, art. R. 2122-11) lui permettant de s'assurer « que la décision du maire garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine [et] que les conditions relatives à la bonne tenue de l'état civil sont satisfaites » (CGCT, art. L. 2121-30-1).

Pour la commune de Saint Laurent, nous n'avons pas de lieu agréé en dehors de la salle du conseil pour le déroulement d'un mariage, ce qui pourrait poser des problèmes en cas de non disponibilité de cette même salle, ou pour tout autre motif qui justifierait le déplacement. Nous avons donc fait la demande au Procureur de la République pour agréer la salle des fêtes. Celui-ci a donné son accord.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de valider cette autorisation.

Approuvé à l'unanimité

▣ INFORMATIONS

Monsieur le Maire procède à la communication de plusieurs informations :

- Une commission Ad'Hoc pour les critères d'attribution des subventions aux associations a été créée à la C.C.R.V, il est important que chaque commune ait un(e) élu(e) référent(e) pour ce sujet. Madame Bénistand se propose d'être l'élue référente.
- la vente du Batiment "la Poste" a été signée chez le notaire le 23 novembre 2018.
- Deux petites parcelles de l'ancien lavoir appartiennent au Conseil départemental, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il souhaite demander la rétrocession de ces parcelles à la commune.
- Au sujet de la rédaction de la convention Espace Naturel Sensible, une première rencontre est organisée le jeudi 13 décembre avec les élus des trois communes, le Département et le parc.
- Le samedi 8 décembre 2018, la mairie a été ouverte et une permanence des élus a été effectuée afin de permettre aux administrés de la commune de venir déposer leurs doléances sur le cahier prévu à cet effet.
- mr Lapalud, boulanger, ouvre dès le mercredi 12 décembre un magasin "Au pain de vie" sur la commune de Saint Laurent dans l'ancien local de "la pizzeria du Royans".

▮ QUESTIONS DIVERSES

Avant la levée de séance, Monsieur le Maire tient à remercier les deux secrétaires pour le travail effectué au nouvel agencement de la Mairie.

Séance levée à 21h23

TABLEAU DE PRÉSENCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

NOM Prénom Qualité	SIGNATURE
BELLE Claude, Maire	
BONNET Danièle, 1ère Adjointe	
CHEVALIER Christian, 2 ^e Adjoint	
CARVALHO PEREIRA MARQUES Christine, 3 ^e Adjointe	
FOUDRAZ Bernadette, Conseillère	EXCUSÉE
BELLE Chantal, Conseillère	
VILLARD Sylvie, Conseillère	
FAURE Fernand, Conseiller	
CHARRAS Françoise, Conseillère	
REBERT Claude, Conseiller	
BERALDIN Laura, Conseillère	EXCUSÉE
BRABANT Simon, Conseiller	ABSENT
BENISTAND Maryse, Conseillère	
FILET-COCHE Nancy, Conseillère	
WODARCZAK Franck, Conseiller	ABSENT